



## Travailler au collège avec un iPad Rentrée 2016

Depuis la rentrée de septembre 2015, le collège fournit une tablette numérique aux élèves qui entrent en classe de 6<sup>ème</sup>.

### Le principe

- Chaque élève de 6<sup>ème</sup> se voit remettre un iPad en plus de ses livres scolaires. Il le conservera durant les 4 années de sa scolarité au collège.
- Au bout des quatre années de collège les tablettes numériques sont la propriété des familles qui en feront la demande.

### Le fonctionnement

- **Que reçoit mon enfant à la rentrée ? Doit-on lui acheter des accessoires pour sa tablette ?**

- Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> reçoivent :

- Une tablette numérique Apple (iPad)	- Une convention de mise à disposition
- Une coque de protection	- Une charte d'utilisation de l'iPad
- Un chargeur électrique	

- Les familles doivent acheter en complément :

- Une oreillette avec micro intégré
- Un stylo (un stylo pour écrire sur la tablette)

Ces deux accessoires sont vendus par le collège avec les autres fournitures habituelles pour les parents qui le souhaitent.

- **Existe-t-il des tarifs réduits pour les ménages à revenus modestes ?**

- Deux tarifs réduits doivent permettre à toutes les familles d'accéder au collège :

Tarif normal	400 €	Quotient familial supérieur à 6 000 €
Tarif réduit 1	325 €	Quotient familial entre 4 001 € et 6 000€
Tarif réduit 2	250 €	Quotient familial inférieur à 4 000 €

Quotient familial = Revenu imposable / nombre de parts

Ces renseignements figurent en page 2 de l'avis d'impôt sur le revenu.

Pour bénéficier du tarif réduit, les familles devront impérativement joindre à leur demande une copie de leur dernier avis d'impôt sur le revenu.

Les familles qui paient leurs impôts en Espagne devront remplir un dossier de demande pour obtenir les tarifs réduits.

- **Existe-t-il des tarifs réduits pour les familles nombreuses ?**

Le quotient familial tient compte du nombre d'enfants. Néanmoins, une réduction de 75% est effectuée sur la contribution scolaire du 3<sup>ème</sup> enfant et la gratuité pour le 4<sup>ème</sup>.

- **Qu'en est-il des familles bénéficiant des bourses de l'Education Nationale ?**  
Les familles bénéficiant des bourses au taux 2 et 3 (taux les plus importants) bénéficieront également du tarif réduit n°2.
- **Les parents ont-ils à payer en plus les applications utilisées par leur enfant ?**  
Non. Le coût d'achat des applications est pris en charge par le collège. Il est évalué aujourd'hui à 25 €.
- **Quel est le modèle des iPad ?**  
Les tablettes fournis aux élèves à la rentrée 2016 sont des iPad5 AIR Wifi 16Go.
- **Quelle est la participation financière du collège dans le projet ?**  
Ce projet représente un investissement important pour le collège et plus largement pour le groupe scolaire puisque l'école primaire et maternelle développe également son plan numérique.  
Pour l'organisme de gestion l'investissement a représenté :  
L'infrastructure numérique (câblages, routeurs...) : **18 000 €**  
Le matériel collectif : **15 000 €**  
Les iPad des enseignants : **7200 €**
- **La tablette est-elle protégée ?**  
La tablette sera fournie à chaque élève avec une coque de protection.
- **L'enfant ramène-t-il la tablette à la maison ?**  
Comme pour ses livres scolaires chaque élève se voit remettre sa tablette la première semaine de classe et la rend la dernière semaine au mois de juin. Il la conserve toute l'année, l'apporte chez lui le soir et durant les vacances scolaires (sauf les vacances d'été). Elle peut être reprise ponctuellement, quelques jours de l'année pour des travaux de mises à jour et de maintenance.
- **L'enfant peut-il télécharger des applications ?**
  - La tablette est supervisée à distance par le collège. Aucune application ne peut être installée par les élèves, ni aucune mise à jour faite directement. Ces actions ne peuvent être effectuées que par le collège.
- **La navigation sur Internet est-elle sécurisée ?**
  - Au collège, l'accès Internet est sécurisé par un filtre (un proxy).
  - A la maison, la navigation sur Internet est sous la responsabilité des parents.
- **Ai-je besoin d'avoir le WIFI à la maison ?**
  - Un accès wifi à la maison n'est pas indispensable mais recommandé. Les enfants qui ne bénéficient pas d'un accès wifi à la maison peuvent se rendre à la médiathèque, travailler en étude le soir au collège ou trouver une autre solution quand le téléchargement est nécessaire pour faire certains devoirs. Ces derniers sont limités au strict minimum. Dans la majorité des cas le téléchargement peut se faire à l'avance au collège.
- **Dois-je assurer la tablette ?**
  - La tablette est assurée par l'établissement contre le vol, la casse et la destruction accidentelle.
- **Que se passe-t-il en cas de vol ou de casse ?**
  - Une déclaration de sinistre doit être faite auprès de l'assureur par l'intermédiaire du collège.
  - En cas de vol, un dépôt de plainte doit être effectué dans les 48h. Une copie doit être jointe à la déclaration auprès de l'assureur.
  - La perte et la disparition ne sont pas assurées.
  - L'assurance prévoit une franchise de 100 € qui reste à la charge des parents en cas de sinistre.
- **A la fin de la 3<sup>ème</sup>, que devient l'iPad ? Celui-ci est-il débloqué ?**
  - Les familles dont les enfants ont passé quatre années au collège et qui en font la demande peuvent devenir propriétaires de l'iPad de leur enfant. Celui-ci est alors entièrement reformaté et réinitialisé par le collège.

- **Que se passe-t-il à la fin de la 3<sup>ème</sup> si mon enfant est arrivé en cours de scolarité au collège ?**
  - Les élèves qui n'auront fait que 3 années au collège devront payer 150€ supplémentaires en fin de 3<sup>ème</sup> pour devenir propriétaires puisqu'ils n'auront financé le projet que 3 années.
- **Pourquoi avoir choisi des iPad ?**

Le choix de la marque Apple s'appuie sur plusieurs éléments :

  1. Apple développe son offre dans le domaine de l'éducation depuis plus de 20 ans. Ils nous offrent la possibilité de nous appuyer sur un réseau d'enseignants référencés formateurs à l'utilisation de l'iPad et de ses applications.
  2. La fiabilité des produits iPad est une des plus importantes du marché : peu de blocage de la machine, très peu de besoin en maintenance.
  3. La possibilité de contrôler les iPad et de bloquer un certain nombre de fonctions pour garantir une utilisation par les enfants en toute sécurité.

Tous ces éléments nous ont amenés à choisir Apple malgré le coût élevé de leur matériel.

## **Les objectifs du projet**

---

- **Pourquoi nous être lancé dans ce projet ?**

Notre ambition est de proposer le meilleur aux enfants qui nous sont confiés. L'introduction des tablettes en classe nous est apparue comme une opportunité unique, celle d'éduquer les jeunes aux outils numériques et aux écrans de façon positive et sécurisée. Ce projet est également une très belle occasion pour l'équipe enseignante de revisiter ses pratiques pédagogiques et de les enrichir. Nous cherchons à rendre davantage les enfants acteurs de leurs apprentissages.
- **Les tablettes vont-elles remplacer les cahiers, les livres et les stylos ?**

Il faut considérer l'iPad comme un outil de plus, pas comme l'outil révolutionnaire qui va remplacer tous les autres. Il est très important que les enfants écrivent avec des crayons et des stylos, manipulent des outils, lisent des livres...
- **Combien d'heures par jour les enfants vont-ils utiliser l'iPad ?**

Toute l'équipe enseignante est impliquée dans le projet et s'est formée. Les iPad seront utilisés dans toutes les matières mais à la fréquence décidée par chaque professeur. Il est très compliqué d'évaluer le temps que chaque élève passera à travailler avec les tablettes.